

RÉFORME DU LYCÉE

Décloisonnons les Baccalauréats

Pour

Bâtir une culture générale

ET

Technologique !

Nos propositions s'appuient sur l'expérience des établissements de l'enseignement technologique et professionnel privé qui sont déjà engagés, parfois depuis de nombreuses années, sur les voies tracées par la réforme dans le cadre des dispositifs d'innovation.

Par ailleurs, les établissements de l'UNETP participent activement au processus de rénovation de la voie professionnelle, expliquant le lien fait dans ce document entre les deux types de seconde.

L'Union a recensé parmi ses membres, les établissements souhaitant être candidats à l'expérimentation de la réforme du lycée.

Environ 80 lycées nous ont informés avoir déposé leur dossier auprès de leur recteur et ils espéraient, tous, vivement être retenus.

Des lycées polyvalents structurés autour de spécialités générales, technologiques et professionnelles

Objectifs

- Donner progressivement une égale valeur aux différentes filières et aux différentes secondes.
- Faciliter des parcours personnalisés et sécurisés.
- Progresser vers une meilleure mixité sociale et réduire le poids des déterminismes sociaux.
- Diversifier les pratiques pédagogiques par la rencontre des cultures générales, technologiques et professionnelles.

Modalités

- Organiser la polyvalence des lycées afin de proposer aux jeunes plusieurs voies de formation à chaque palier du lycée et selon leurs aptitudes et leurs motivations.
- Remplacer les séries actuelles par un parcours de spécialisation progressif visant l'excellence de chaque lycéenne et lycéen.
- Utiliser et valoriser les démarches inductives et de recherche dans tous les enseignements et spécialités.
- S'appuyer sur une réussite technologique pour rebondir sur la formation générale.

Des secondes conçues pour clarifier les choix d'orientation

Objectifs

- Permettre à tous les élèves entrant au lycée de découvrir les spécialités et filières les plus favorables à leur réussite immédiate et future, à la poursuite d'étude ou/et à l'insertion professionnelle et ouvrir des horizons non soupçonnés en collège.
- Sécuriser les parcours individuels et faciliter les passerelles entre les différents types de filières.
- Donner du sens à l'objet de chaque enseignement qu'il soit disciplinaire, didactique, cognitif, méthodologique.
- Introduire la notion de formation tout au long de la vie et des possibilités d'évolution des projets et des situations personnelles.

Modalités

- Des secondes permettant de motiver un choix positif de cycle terminal, selon l'organisation suivante :
 - **Des secondes professionnelles** organisées par grandes filières de métiers ouvertes sur plusieurs bacs professionnels.
 - **Des secondes générales et technologiques** appuyées sur :
 - ✓ Des enseignements généraux communs dont les langues étrangères.
 - ✓ La découverte d'au moins une spécialité technologique afin d'élargir les « possibles » et de valoriser ses enseignements et ses débouchés.
 - ✓ L'approfondissement d'une matière du tronc commun, au choix dans le cadre d'ateliers déclinés par objectifs.
 - Des activités, de type projets individuels ou collectifs, ouvertes à l'environnement au sens large, communes aux différentes secondes pouvant mettre en œuvre des technologies particulières.
 - La validation des compétences transversales nécessaires à la réussite des études et à l'insertion professionnelle.
 - Des enseignements méthodologiques issus des sciences cognitives faisant l'objet d'applications en lien avec les disciplines.
- Le développement d'actions de découverte des structures professionnelles et de rencontre de leurs acteurs.
- L'accompagnement de la progression personnelle du jeune et de son rapport à son propre apprentissage ; la valorisation de ses talents et de son potentiel par :
 - Une attention particulière au développement de l'estime de soi qui détermine largement la dynamique de progrès.
 - Des entretiens de motivation et d'aide à l'orientation, deux par ans, de la seconde à la terminale pour développer l'éducation au choix.
 - La tenue de « Conseils de progrès » où l'élève est l'acteur de son bilan et peut présenter l'état de ses projets

Un cycle terminal modulaire et semestriel

Objectifs

- Garder la possibilité d'une formation technologique approfondie, tremplin pour la formation générale et pour la formation supérieure en particulier en industriel où l'approfondissement est nécessaire pour permettre cette ouverture.
- Obtenir un diplôme à l'issue de 2 années de formation, en vue d'une poursuite d'études supérieures ou d'une insertion professionnelle.
- Permettre, si nécessaire, un rythme de parcours plus long, sans échec ressenti ou sans redoublement, rendu uniquement possible par accord du jeune et de ses parents ou responsables légaux en travaillant sur les passerelles.
- « Donner du sens aux apprentissages et à une orientation sensée », raisonnée, tournée vers la poursuite d'études.
- Permettre à chaque lycéen un choix plus adapté du parcours de réussite en cycle terminal : une meilleure adéquation entre vouloir et pouvoir.
- Parvenir à une égale valeur des parcours individuels sécurisés avec des passerelles à soutenir par des dispositifs variables dans le temps selon les besoins et l'affectation de moyens spécifiques.
- Développer l'interdisciplinarité et la transversalité.
- Valoriser les compétences autant que les savoirs.

Modalités

- Déclinaison des compétences par palier vers une spécialisation ou un renforcement de la discipline dominante en terminale ou l'ouverture à plusieurs « technologies ».
- Choix des enseignements par matières prédéfinies dépassant la structuration actuelle en série et permettant des combinaisons plus ouvertes.
- Mise en place de modules d'approfondissement dans les matières fondamentales et technologiques dominantes afin d'accroître quantitativement des spécialisations avec un renouvellement des sciences expérimentales et économiques.
- Validation des compétences transversales aux moyens de productions professionnelles, individuelles et collectives.
- Validation des matières de spécialisation avant la fin de terminale avec des outils d'évaluation à définir ou à créer...
- Diversification des méthodes d'évaluation sans privilégier la notation chiffrée et en valorisant davantage les progrès accomplis.
- Développement de la pédagogie du projet associant plusieurs disciplines.
- Semestrialisation des enseignements en les modularisant afin de permettre la diffusion des enseignements technologiques à tous les élèves.
- Possibilité de changements d'enseignements complémentaires (humanités, sciences, sciences de la société, technologies) en fin de semestre.

Une organisation du lycée au service de l'innovation pédagogique. (L'autonomie et l'accompagnement sont les principes de base pour un établissement centré sur la vitalité.)

Objectifs

- Consolider les apprentissages en conciliant la qualité et la quantité.
- Augmenter sur le temps scolaire la part de travail et d'implication personnelle.
- Accroître l'accompagnement individuel en portant un regard sur la personne avant celui porté sur l'élève.
- Développer chez les enseignants le travail et la recherche en équipe.
- Améliorer le climat relationnel entre adultes et jeunes et entre jeunes eux-mêmes.
- Préparer à l'autonomie nécessaire à la réussite des études/des parcours supérieurs.
- Passer d'une évaluation qui classe à une évaluation qui motive.
- Accueillir et valoriser la diversité dans tous ses aspects : identitaire, culturelle, familiale, sociale, ...
- Faire de chaque établissement une organisation « apprenante ».
- Permettre les pédagogies nouvelles en valorisant plus le résultat que la transmission.

Modalités

- Attention portée sur l'estime de soi et la confiance du jeune en lui et les autres.
- Propositions de soutien disciplinaire et méthodologique.
- Remédiation aux difficultés avant une évaluation finale en donnant la priorité à l'évaluation formative et en introduisant l'autoévaluation.
- Organisation du temps scolaire en cohérence avec les capacités d'attention et la nécessité de développer la part de travail personnel.
- Accompagnement des équipes pour l'évolution des pratiques et des organisations.
- Évaluation formative par contrat de confiance et qui donne une seconde chance.
- Encouragement de la formation des pairs par les pairs en particulier pour le développement de la citoyenneté.
- Développement progressif de l'autonomie pédagogique et organisationnelle des équipes sous la responsabilité d'un chef d'établissement, manager du changement.
- Augmentation de la place du contrôle continu dans la validation des baccalauréats.
- Rapprochement de la formation continue des enseignants des établissements en permettant aux équipes d'être « accompagnées » sur place dans le processus nécessairement long du changement des pratiques.
- S'appuyer sur une technologie pour ouvrir à d'autres technologies différentes selon les établissements, les régions, les métiers...

Une généralisation de la culture technologique

Objectifs

- Décloisonner les filières d'enseignement actuelles pour permettre des « parcours à dominante technologique ».
- Intégrer la technologie comme une composante importante d'une culture de base indispensable à tout citoyen et préparant à la poursuite d'études.
- Faire figurer les « modules technologiques » clairement dans tous les futurs lycées ; l'acquisition de la culture technologique manque de plus en plus au regard des besoins émergents.
- Mettre en valeur Les « approches pédagogiques » de ces enseignements, afin de favoriser une culture technologique variée d'un enseignement complémentaire à l'autre.
- Permettre l'ouverture de la voie technologique aux métiers de l'ingénierie.
- Diffuser la culture technologique dans la culture générale de tout lycéen.
- Démontrer que la « technologie » ouvre à coup sûr à la formation supérieure.
- Montrer les débouchés professionnels de l'expertise technologique.

Modalités

- Valorisation des apports pédagogiques des enseignements technologiques (inductif/applicatif/apprentissage).
- Préconisation d'un baccalauréat à « dominantes » : humanités, sciences, sciences de la société et technologie correspondant à des apprentissages nécessairement enrichis.
- Création et renforcement de modules actualisés, voire novateurs, sur des matières telles que informatique et société numérique, économie et interdépendance, énergie et environnement, écologie et développement durable, services à la personne, « gestion des personnes fragiles » (enfants, personnes âgées ou en fin de vie, personnes handicapées)...
- Poursuite du label « Lycée des Métiers » y compris jusqu'à la licence professionnelle.

Conclusion

La réforme du lycée doit permettre simultanément la diffusion la plus large possible de la culture technologique pour le plus grand nombre, et l'acquisition d'une compétence professionnelle pour ceux qui considèrent le baccalauréat comme la validation des savoirs, savoir-faire et savoir-être des métiers technologiques.

La modularisation de l'enseignement prenant en compte les capacités, le développement et le parcours personnalisé de chaque jeune est pour un grand nombre d'établissements de l'enseignement technique privé déjà mise en place et conforte nos modes de fonctionnement. Elle met en exergue la capacité d'adaptation de nos structures pédagogiques et fait une grande place à l'autonomie de notre organisation.

Le succès de la réforme du lycée dépendra étroitement :

- du nombre d'enseignements offerts dans l'établissement ou dans un réseau d'établissements,
- de la possibilité pour le chef d'établissement de faire appel semestriellement à des enseignants.
- de l'autonomie des établissements permettant par la modularisation des enseignements d'adapter les parcours aux besoins des élèves et aux besoins des métiers.
- d'une souplesse dans l'application des référentiels en jugeant l'organisation choisie sur le résultat.

Notre attachement aux filières technologiques actuelles est d'autant plus fort qu'il apparaît particulièrement paradoxal de constater une désaffection progressive mais significative du nombre de bacheliers des filières technologiques alors même que les principaux métiers et secteurs émergents exigent des connaissances et des compétences que nous retrouvons dans ces mêmes filières technologiques.

Les gisements d'emplois d'aujourd'hui, et encore plus de demain, sont dans des secteurs à haute teneur technologique tels que le bâtiment, les énergies, l'environnement, le développement durable, la santé et les services à la personne...

* * * * *